

# La République démocratique du Congo face au défi démographique



**Roland POURTIER**

Septembre 2018

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-36567-908-4

© Tous droits réservés, Ifri, 2018

#### **Comment citer cette publication :**

Roland Pourtier, « La République démocratique du Congo face au défi démographique », *Notes de l'Ifri*, septembre 2018.

#### **Ifri**

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : [accueil@ifri.org](mailto:accueil@ifri.org)

**Site internet :** [ifri.org](http://ifri.org)

# Auteur

**Roland Pourtier**, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, géographe, professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a consacré l'essentiel de ses recherches aux questions de développement et de géopolitique en Afrique centrale. Président de l'Association de géographes français de 2001 à 2016, il est membre de l'Académie des sciences d'Outre-mer. Ses dernières publications sont *Afriques noires*, Hachette, 2014 ; *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient* (dir.), Nathan, 2017.

# Résumé

La République démocratique du Congo (RDC) n'a pas effectué de recensement de sa population depuis 1984. En dépit de quelques enquêtes démographiques plus récentes, le flou règne sur les chiffres de population, certaines organisations non gouvernementales (ONG) ajoutant à la confusion. Faute de données fiables, chaque élection suscite la polémique sur le nombre d'électeurs enrôlés sur les listes électorales. L'effectif total de la population, estimé par les Nations unies et par l'Institut national de la statistique congolais semble relativement cohérent (à quelques millions près). En revanche, une grande incertitude pèse sur sa répartition spatiale, les mobilités étant difficiles à évaluer faute d'un recensement exhaustif.

Au-delà des chiffres, la question cruciale est celle du lien entre démographie et développement. La RDC fait partie des pays ayant la plus forte fécondité mondiale et, par conséquent, présente l'un des plus forts taux de croissance démographique, la mortalité ayant beaucoup reculé en quelques décennies. Cela pose la question de l'insertion des jeunes dans l'activité économique, question clé du développement et de la paix sociale. La RDC aspire à devenir un pays émergent. Or tous les pays émergents ont accompagné leur croissance économique d'une transition démographique radicale grâce à la « révolution contraceptive ». À cet égard, la RDC accuse un grand retard. Une prise de conscience des autorités politiques se fait jour cependant, reconnaissant que le « dividende démographique » n'est envisageable qu'avec une baisse significative de la fécondité.

# Abstract

The Democratic Republic of the Congo (DRC) has not mapped its population since the 1984 census. Despite some recent demographic surveys, the size of the population remains blurry. Without any reliable data, every election sparks controversy over the correct amount of enrolled voters on electoral lists. The size of the population, calculated by the United Nations and the *Institut national de la statistique congolais* (National Institute of Statistics), is accurate enough – if one takes into account a very likely distortion of several million people compared to the reality. There is however a great uncertainty over the spatial distribution due to the difficulty to seize human mobility without any proper census.

Beyond numbers, the prime issue lies in the link between demography and development. The DRC has one of the highest fertility rates in the world, and therefore one of the strongest population growths, mortality having drastically decreased within the last few decades. This situation leads to the crucial question of the inclusion of the youth in the job market, which is the key factor of development and social peace. The DRC aspires to be an emerging country. Yet, all emerging countries experienced, during their economic growth, a radical demographic transition thanks to the ‘contraceptive revolution’. In this regard, there is a discrepancy between this constant feature and the DRC’s situation. Nonetheless, public authorities are more and more aware that the ‘demographic dividend’ can only be confronted with a significant decrease in the fertility rate.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>LE FLOU DÉMOGRAPHIQUE, ARRIÈRE-PLAN DES ÉLECTIONS CONGOLAISES .....</b>	<b>7</b>
Recensement, enrôlement : la quadrature du nombre.....	8
<b>DÉMOGRAPHIE CONGOLAISE : ÉTAT DES LIEUX.....</b>	<b>12</b>
Dynamique et répartition spatiale de la population .....	14
L'urbanisation, moteur des transformations socio-spatiales.....	18
La question cruciale de la fécondité.....	22
<b>TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE ET DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>25</b>
Comportements natalistes et « révolution contraceptive » .....	26
De nouveaux facteurs de changement .....	28
Le « dividende démographique », un horizon atteignable ? .....	30
<b>DÉMOGRAPHIE, COMPÉTITION POUR LES RESSOURCES ET CONFLITS .....</b>	<b>32</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>35</b>

# Introduction

La République démocratique du Congo (RDC) présente le cas étonnant d'un grand pays qui n'a pas recensé sa population depuis très longtemps, très exactement depuis le Recensement général de la population et de l'habitat de 1984<sup>1</sup>. Quelques sondages et enquêtes localisées plus ou moins récents fournissent des informations utiles pour évaluer les dynamiques démographiques, mais ne permettent pas de mesurer les changements dans la distribution spatiale du peuplement. L'incertitude statistique règne au Congo. Les nombres deviennent par là même objets de dispute à chaque période électorale.

Les violences des années 1990 et la guerre civile ne permettaient pas d'organiser un recensement général. Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette note s'interroge sur les raisons qui repoussent sans cesse, malgré le retour à une certaine normalité, un recensement scientifique de la population. Seront ensuite analysés les liens entre démographie et développement.

La RDC fait partie des pays – presque tous africains – qui ont la plus forte croissance démographique au monde et comptent en même temps parmi les plus pauvres. À partir de ce constat, la question est posée de la corrélation entre transition démographique et croissance économique. À quelles conditions la RDC pourrait-elle bénéficier d'un dividende démographique ? L'expérience de tous les pays émergents montre que la baisse rapide de la fécondité portée par la révolution contraceptive a accompagné la croissance économique. La société et le gouvernement congolais sont-ils prêts à emprunter cette voie et à préparer ainsi l'avenir de l'une des populations les plus jeunes au monde ?

---

1. Recensement scientifique de la population – juillet 1984 – Totaux définitifs, Zaïre, Institut national de la statistique, 1991.

# Le flou démographique, arrière-plan des élections congolaises

Depuis l'an 2000, la République démocratique du Congo est, exception faite de l'Érythrée et du Soudan du Sud, le seul pays africain à n'avoir pas effectué de recensement de sa population. La décennie du chaos (1992-2002) rendait impossible une entreprise qui implique l'accessibilité à tout le territoire. Après la fin de la guerre civile, dans le cadre d'un « Programme de coopération RDC-UNFPA 2002-2007 », le ministre du Plan avait décidé, en 2007, de la mise en place de structures chargées des travaux préliminaires en vue d'un deuxième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Les conditions semblaient *a priori* favorables, mais l'initiative, bien que soutenue par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), s'est enlisée. Même scénario après les élections de 2011. Olivier Kamitatu, ministre du Plan (2014-2015) sous le gouvernement Matata Ponyo, était favorable à l'organisation d'un recensement, sans plus de succès. Dans son rapport annuel 2015, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA<sup>2</sup>) avait retenu trois priorités dont l'appui à l'organisation du deuxième RGPH (établissement d'un budget pour la cartographie censitaire et validation de la méthodologie de cette cartographie). Cette recommandation est, là encore, restée lettre morte. Le pays le plus étendu d'Afrique subsaharienne (2 345 000 km<sup>2</sup>) et le troisième par sa population (80 à 85 millions d'habitants) après le Nigeria et l'Éthiopie, doit donc se contenter d'approximations démographiques.

Il est vrai que la question du « glissement » de l'élection présidentielle occupe le devant de la scène politique et relègue à plus tard bien des projets. Les reports successifs du recensement donnent toutefois l'impression que l'incertitude des chiffres arrange bien des protagonistes du jeu politique, toutes obédiences confondues. La rigueur statistique donne une lumière

---

2. « La Jeunesse de la population congolaise. Une opportunité à saisir, Fonds des Nations unies pour la population », Rapport annuel 2015 du Quatrième programme RD Congo-UNFPA 2013-2017, avril 2016.



trop crue pour des pratiques de pouvoir qui préfèrent les éclairages crépusculaires<sup>3</sup>.

L'Institut national de statistique (INS) et la plupart des ministères produisent en effet d'innombrables colonnes de chiffres concernant la population, sa distribution par âge, sexe, localité, ses activités, son état de santé, la prévalence du sida, le taux d'accès à l'eau potable, etc. Mais une observation attentive des chiffres montre qu'il s'agit bien souvent d'une actualisation des données du recensement de 1984 affectées d'un coefficient de croissance fondé sur la structure et les dynamiques de population alors observées et sur quelques études localisées difficilement extrapolables à l'ensemble du territoire. Le seul recensement scientifique qu'ait connu la RDC continue ainsi à servir de base aux évaluations et aux projections de population. Il est très difficile dans ces conditions de mesurer avec précision les changements qui, depuis plus de trente ans, n'ont pas manqué d'affecter la RDC, en particulier en ce qui concerne la distribution spatiale du peuplement. L'absence de recensement est d'autant plus préjudiciable au Congo que celui-ci se projette volontiers comme pays émergent à l'horizon 2030 et pays développé en 2050<sup>4</sup>. Car pour atteindre ces objectifs, la connaissance précise et actualisée de la population est un outil indispensable à la planification des politiques publiques et au développement.

## Recensement, enrôlement : la quadrature du nombre

La conjoncture politique a fait obstacle à l'organisation d'un RGPH. L'initiative en a été perçue en 2015 par les partis d'opposition comme une tentative du gouvernement de repousser l'élection présidentielle au-delà de la date « constitutionnelle » limite du 19 décembre 2016. Un rapport de Crisis Group mentionne qu'« en janvier 2015, des manifestations populaires étonnamment importantes, générées par un plan du gouvernement visant à mettre en œuvre un recensement coûteux et long avant la tenue des élections » avaient eu lieu à Kinshasa<sup>5</sup>. La durée nécessaire pour organiser un recensement scientifique de la population qui servirait de base à la révision des listes électorales, participait aux yeux de l'opposition d'un « glissement » conduisant à un report de l'élection présidentielle. En réalité, le véritable glissement, toujours en cours, résulte

---

3. On pense ici à l'article d'E. Terray, « Le climatiseur et la véranda » in A. Adler *et al.*, *Afrique plurielle, Afrique actuelle : hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p. 37-44.

4. « Plan national stratégique de développement 2017-2021. Vision de la RDC à l'horizon 2050 », Kinshasa, 2015.

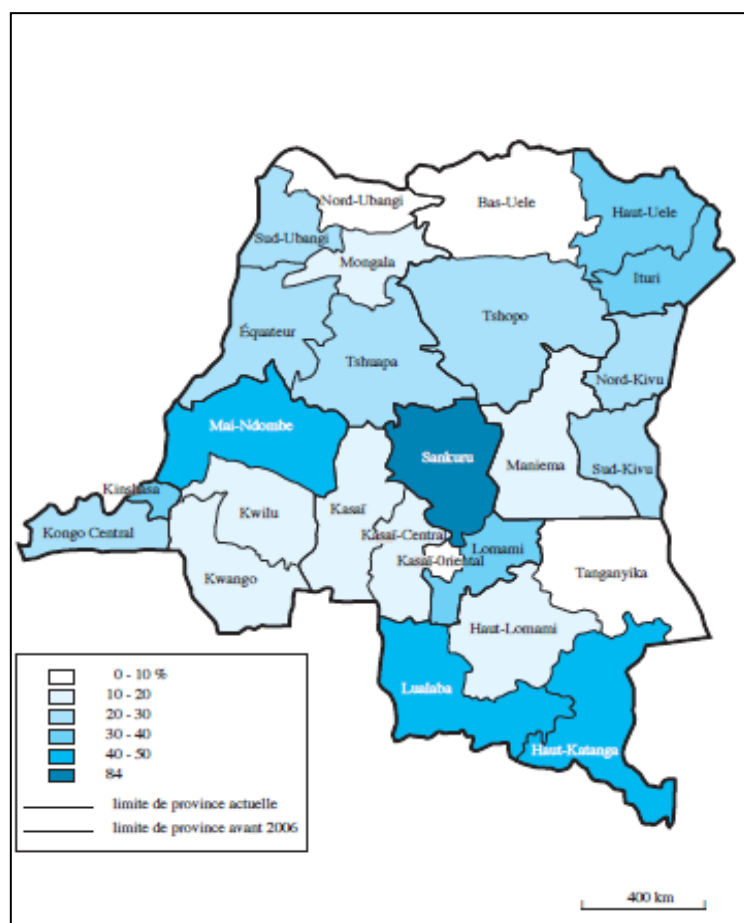
5. « Vers une action concertée en RDC », International Crisis Group, Rapport Afrique n° 257, 4 décembre 2017.

des retards, volontaires ou non, pris par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la mise à jour du registre électoral. Le recensement a été sacrifié à l'enrôlement. Plus rapide et moins onéreux qu'un recensement général, celui-ci mobilise toutefois des sommes considérables. Le budget de la CENI pour l'organisation des élections de 2018 a été arrêté à 432 millions de dollars, soit environ 8 % du budget de l'État. On comprend que les enjeux ne soient pas uniquement scientifiques : l'enrôlement des électeurs participe de la compétition politique et génère d'importants flux d'argent suscitant bien des convoitises.

Critiquée pour sa gestion calamiteuse du scrutin présidentiel de 2011, la CENI a fait appel à la société franco-néerlandaise Gemalto pour procéder à un enregistrement biométrique des électeurs. Mais sur quelle base démographique est défini le corps électoral ? À défaut d'état civil, les agents s'en remettent à des procédures déclaratives pour inscrire les jeunes arrivant à l'âge de 18 ans et rayer du fichier électoral antérieur les personnes décédées ou considérées comme définitivement absentes.

La révision du fichier électoral de 2010-2011 a commencé le 31 juillet 2017 par la province pilote du Nord-Ubangi et s'est achevée le 31 janvier 2018. La loi électorale portant répartition des sièges à l'Assemblée nationale, promulguée le 8 mai 2018, en vue de l'élection présidentielle annoncée pour le 23 décembre 2018, suscite quelques interrogations. Le président de la CENI, Corneille Nangaa, a déclaré que la répartition des sièges se ferait « sur base des statistiques nettoyées ». Le « nettoyage » peut conduire à bien des imperfections ou interprétations.

### Augmentation du nombre d'inscrits 2011 – 2018 (en %)



Source : CENI.

Selon les décomptes de la CENI, 46 021 454 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales au 31 janvier 2018. Ce nombre n'est plus que de 40 287 385 après radiation de 5 481 763 doublons et 902 290 mineurs. La radiation de plus de 6 millions d'inscrits surprend par son ampleur. En outre, entre avril et mai 2018 certaines provinces ont gagné des électeurs, entre autres la Tshopo (74 762), le Kwilu (37 320), le Sud-Ubangi (25 769). Les chiffres, dans leurs bizarreries, alimentent la polémique<sup>5</sup>.

À l'échelle nationale, l'augmentation du nombre d'inscrits paraît cohérente avec la croissance démographique : 32 024 640 inscrits en 2011, 40 287 385 en 2018, soit une augmentation de 26 %, certes élevée mais qui

5. Voir par exemple S. Rolley « RDC : quels enseignements de la loi de répartition des sièges ? », RFI, 8 mai 2018, disponible sur : [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr).

pourrait s'expliquer par l'arrivée à l'âge adulte (18 ans) d'une classe d'âge très nombreuse et par les inscriptions anticipées en vue d'obtenir un document pouvant faire office de pièce d'identité. En revanche, les distorsions entre provinces s'expliquent difficilement. La nouvelle organisation territoriale décidée en 2006 et mise en œuvre en 2015 – passage de 11 à 26 provinces – ne devrait pas en principe être mise en cause car si elle a modifié le statut des circonscriptions administratives elle n'en a pas modifié les contours (les sous-régions ont été érigées en province sans modification de leur configuration spatiale).

Les écarts considérables entre provinces d'un enrôlement à l'autre vont de 0,86 % dans le Nord-Ubangi, à 84 % dans le Sankuru ! Que le nombre d'enrôlés à Kinshasa ait augmenté de 35 %, est plausible étant donné la croissance démographique vigoureuse de la capitale congolaise, mais qu'il l'ait été de 41 % au Mai-Ndombe est peu vraisemblable. Les partis d'opposition ont naturellement contesté ces chiffres. Les gouvernements occidentaux ont émis des réserves. Les uns et les autres se montrent en outre réservés ou opposés à l'utilisation des fameuses « machines à voter<sup>6</sup> ». On peut en effet douter qu'elles soient adaptées à l'environnement technique d'un pays où l'accès à l'électricité est spatialement limité et aléatoire. Dans le cas où l'utopie technologique serait avérée, il faudrait revenir aux bulletins de vote papier : trop tard alors pour une élection en décembre 2018 et nouveau « glissement ».

Faute de données démographiques établies indépendamment des enjeux électoraux, la suspicion continuera de polluer le processus électoral. Les principaux bastions de l'opposition ont perdu des sièges : quatre pour chacune des anciennes provinces de l'Équateur et du Kasai occidental, deux pour le Bandundu. L'ex-Katanga en revanche en gagne deux. Le tripatouillage électoral n'est certes pas une spécificité congolaise, mais le manque de données raisonnablement fiables concernant les effectifs et la répartition de la population ajoute à la confusion. Le brouillard démographique n'est pas près de se dissiper.

---

6. « RDC : la machine à voter pourrait « mettre en danger la tenue pacifique des élections », Radio Okapi, 3 avril 2018, disponible sur : [www.radiookapi.net](http://www.radiookapi.net).

# Démographie congolaise : état des lieux

Que peut-on dire aujourd'hui, en 2018, de la population de la RDC ? On dispose de deux séries de sources. D'une part, celles de la Division de la population des Nations unies<sup>7</sup> ; d'autre part celles de l'Institut national de la statistique (INS) de la RDC<sup>8</sup>.

**Tableau 1 : Principales estimations de la population en RDC**

World Population Prospect 2017	INS
76 millions	85 millions

*Source : World Population Prospects 2017 & World Urbanisation Prospects, Population Division Nations Unies, 2018 ; Annuaire statistique 2015, Ministère du Plan, INS, Kinshasa, mars 2017.*

Les sources des projections récentes de population sont indiquées dans les publications de la Division de la population des Nations unies. Elles renvoient aux données du recensement de 1984, à une enquête de 2001 sur la structure par âge<sup>9</sup>, aux données des enquêtes démographiques et de santé de 2007 et de 2013-2014, notamment sur la fécondité et la mortalité<sup>10</sup>. Selon le démographe Jean-Pierre Guengant, les projections effectuées à partir de la structure par âge et de l'évolution des composantes fécondité et mortalité donnent des résultats globalement acceptables à plus ou moins 5 millions près pour une population estimée par les Nations unies à 84 millions d'habitants en 2018, soit une marge d'erreur de l'ordre de 6 %<sup>11</sup>.

---

7. « World Population Prospects 2017 » et « World Urbanisation Prospects », Population Division, Nations unies, 2018.

8. « Annuaire statistique 2015 », Ministère du Plan, INS, Kinshasa, mars 2017.

9. Enquête à Indicateurs Multiples 2001. « Enquête Nationale sur la situation des enfants et des femmes », Kinshasa, Ministère du Plan et de la Reconstruction, Banque mondiale, 2018.

10. « Enquête Démographique et de Santé. République Démocratique du Congo 2007 », Kinshasa, Ministère du Plan, Macro International Inc., Calverton, Maryland, août 2008. Deuxième enquête démographique et de santé (EDS-RDC II 2013-2014), Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, Ministère de la Santé Publique, septembre 2014.

11. J.-P. Guengant, entretien, 18 juin 2018.

À partir des mêmes données que celles utilisées par l'Organisation des Nations unies (ONU) – recensement de 1984 et enquêtes – l'INS aboutit à un effectif de population nettement plus élevé. Un document interne de travail de 2012<sup>12</sup>, indique que « tous les chiffres actuellement utilisés sont des projections démographiques ayant pour base les chiffres du Recensement scientifique de la population de 1984 » et que pour les projections 2011-2015 serait maintenue « l'hypothèse de constance des taux de croissance annuelle estimés entre 1984 et 2005 et de stabilité des structures par sexe et par âge des différentes provinces ». L'INS qui se dit « obligé de “prendre son mal en patience” » dans l'attente espérée du RGPH2, renonce donc à actualiser les paramètres de croissance (fécondité, natalité, mortalité), ce qui expliquerait les différences avec les données onusiennes. Dans son annuaire statistique le plus récent<sup>13</sup>, les chiffres avancés pour 2015 sont exactement les mêmes que ceux du document de 2012.

Certaines ONG ajoutent à la confusion statistique. Le cas d'International Rescue Committee (IRC) est à cet égard significatif des dérives dans les évaluations démographiques en RDC. À partir de quatre enquêtes sur la mortalité conduites entre 2000 et 2004, IRC a conclu que la guerre civile au Congo (1998-2002) avait provoqué un surplus de mortalité de 3,9 millions de personnes, moins du fait des combats que de leurs conséquences sur la nutrition et la santé. Une réactualisation annuelle, confortée par une nouvelle enquête en 2006-2007<sup>14</sup>, a installé ces chiffres sur une courbe ascendante dont l'objectif masqué était de récolter des fonds pour l'ONG engagée dans un plaidoyer au service de la paix. La barre des 4 puis 5, puis 6 millions de victimes a ainsi été franchie, relayée par des médias qui se nourrissent de sensationnalisme sans se soucier de vérité, voire même de vraisemblance. La perte de 5 ou 6 millions de personnes en quelques années étant en effet incompatible avec une croissance de la population congolaise de l'ordre de 3 % par an.

Les chiffres avancés par IRC sont apparus tellement excessifs et en contradiction avec les projections démographiques que des chercheurs de l'Université Simon-Frazer de Vancouver ont repris la question, retravaillée les données démographiques disponibles pour évaluer la mortalité consécutive à la guerre civile congolaise. La conclusion de leur étude est que le nombre de décès entre 2001 et 2007 s'élevait à 900 000, bien loin de l'estimation d'IRC de 2,8 millions sur la même période<sup>15</sup>. Médecins sans

---

12. Projection de la population de la RDC et des provinces 2011-2015, INS/DG, 26 janvier 2012.

13. « Annuaire statistique 2015 », Ministère du Plan, Institut national de la statistique, mars 2017.

14. « Mortalité en République démocratique du Congo. La crise continue », International Rescue Committee, 2008.

15. *Human Security Report, 2009-2010*, Vancouver, Simon Frazer University, 2011.

frontières (MSF) de son côté a cessé de collaborer avec IRC, estimant que la surmortalité entre 1998 et 2003 ne pouvait excéder un million de personnes<sup>16</sup>. D'autres études vont même beaucoup plus loin, alimentant l'incertitude et la polémique suscitée par le nombre de morts dus à la guerre, principalement dans l'est du Congo, Kivu et Ituri. L'une d'entre elles n'hésite pas à le ramener à 200 000<sup>17</sup>. Le grand écart ! Les chiffres, plus que jamais, font partie des stratégies politiques, la technologie qui permet aujourd'hui de les produire quasi instantanément ajoutant sa force de persuasion au mensonge statistique classique en renouvelant les enjeux des nombres<sup>18</sup>.

## Dynamique et répartition spatiale de la population

Dans un article de la revue Congo-Afrique<sup>19</sup>, Léon de Saint Moulin<sup>20</sup> a dressé un tableau saisissant de la trajectoire démographique du Congo de 1880 à 2010. Après un effondrement dû aux conséquences de la colonisation (évalué selon les auteurs entre un tiers et la moitié de la population de 1880 à 1920), le retour à la croissance démographique s'est amorcé lentement avant de s'emballer : 1 % par an au milieu des années 1940, 2 % dans les années 1950, 3,1 % au recensement de 1984.

Le recensement administratif de 1958 qui sert de base à l'estimation de la population au moment de l'indépendance et celui de 1970 sont considérés comme relativement fiables. Mais c'est le « Recensement scientifique de la population de juillet 1984<sup>21</sup> » qui offre pour la première fois un ensemble d'informations chiffrées établies dans les conditions les meilleures possibles, eu égard aux contraintes inhérentes à un territoire dont une partie est difficilement accessible. Les 22 fascicules publiés entre 1991 à 1995 constituent une base de données très riche mais désormais trop éloignée dans le temps pour permettre des extrapolations robustes, car si les estimations globales de la population congolaise donnent des ordres de grandeur plausibles, les modifications dans la répartition spatiale

---

16. M.-A. Pérouse de Montclos, « Comptes et légendes des guerres africaines. Polémiques et politiques autour de la mortalité violente », *Politique étrangère*, n° 3, Ifri, septembre 2010.

17. A. Lambert et L. Lohlé-Tart, « La surmortalité au Congo (RDC) durant les troubles de 1998-2004 : une estimation des décès en surnombre, scientifiquement fondée à partir des méthodes de la démographie », Association pour le développement de la recherche appliquée en sciences sociales, octobre 2008.

18. F. Roubaud (dir.), « Gouverner par les nombres », *Afrique contemporaine*, n° 258, 2016.

19. L. de Saint Moulin, « La population congolaise : situation et perspectives », *Congo-Afrique*, n° 444, avril 2010, p. 263-280.

20. Historien et démographe vivant au Congo depuis plusieurs décennies, Léon de Saint Moulin est considéré comme un des meilleurs connaisseurs de la population congolaise.

21. Recensement scientifique de la population – juillet 1984 – Totaux définitifs, Zaïre, Institut national de la statistique, 1991.

nécessiteraient un recensement exhaustif. Toutes les sources convergent en tout cas pour faire de la RDC un des pays connaissant la plus forte croissance démographique au monde, un de ceux où l'expression « explosion démographique » trouve tout son sens.

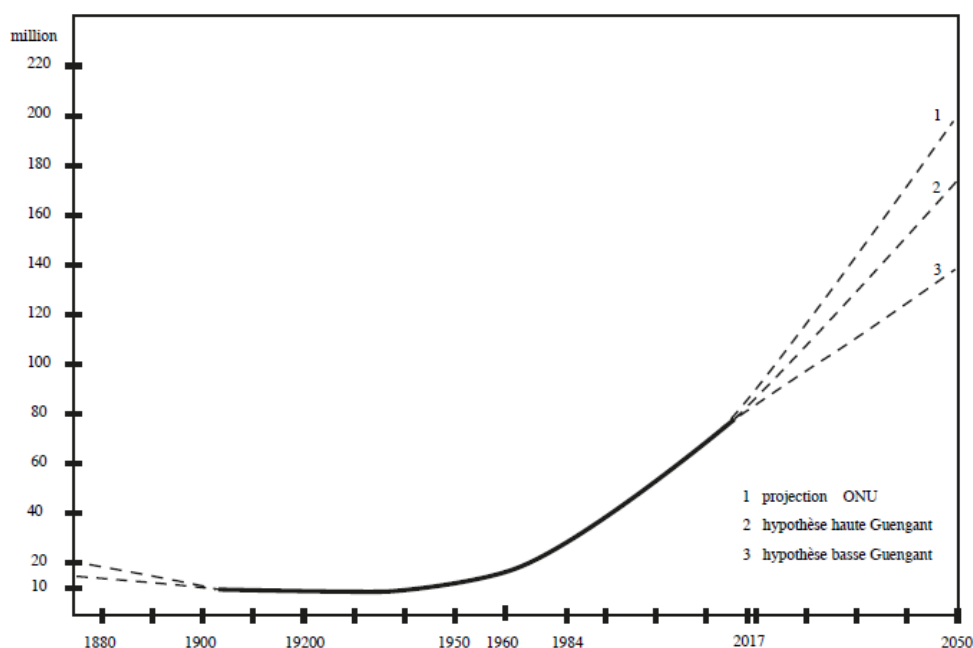
**Tableau 2 : Évolution de la population de la RDC (en million)**

1880	1920	1960	1984	2017	2050
15 à 20	10	14,5	30,7	81,3	197

Sources : Saint Moulin et World Population Prospect: the 2017 Revision.

La RDC, comme l'ensemble de l'Afrique tropicale, est portée par une vague de fond démographique destinée à durer. Dans l'article de 2010, Léon de Saint Moulin considère « comme certain que le Congo atteindra les 100 millions d'habitants d'ici moins de quinze ans, sans doute en 2023. À plus long terme, divers facteurs peuvent infléchir le mouvement, mais il est aussi certain que la population du Congo doublera encore après cette date dans une période d'approximativement 25 ans. »

### Évolution de la population de la RDC



Sources : ONU, Saint Moulin, Guengant.



Les projections ont du mal à saisir les mobilités, les mouvements migratoires, en particulier vers les villes, sans compter les migrations forcées dues aux conflits violents et aux guerres qui depuis les années 1990 ont déplacé des millions de personnes. En juin 2018, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) évaluait à 4,4 millions le nombre de déplacés internes<sup>22</sup>, contre 2,2 en 2016 : entre ces deux dates, l'aggravation de l'insécurité a gonflé leur nombre, que ce soit au Nord et au Sud-Kivu, dans la nouvelle province du Tanganyika et surtout au Kasai où les violences consécutives au mouvement Kamwina Nsapu et à sa répression par les FARDC auraient fait fuir 1,3 million de personnes<sup>23</sup>.

Indépendamment de ces événements dramatiques, l'incertitude statistique en matière de population reste forte aux échelles locales dans la plus grande partie du territoire congolais. En témoigne une comparaison des chiffres de population par province établis par l'INS et par l'*Atlas de l'organisation territoriale de la RDC*<sup>24</sup>.

**Tableau 3 : Population par province en 2011 (en million d'hab.)**

	INS	Atlas
<b>Kinshasa</b>	9 629	9 710
<b>Bas-Congo</b>	4 879	3 790
<b>Bandundu</b>	8 443	7 255
<b>Équateur</b>	7 672	7 236
<b>Orientale</b>	8 191	7 813
<b>Nord-Kivu</b>	5 850	6 090
<b>Sud-Kivu</b>	5 073	5 155
<b>Maniema</b>	2 050	2 333
<b>Katanga</b>	11 341	9 255
<b>Kasai Oriental</b>	6 714	6 465
<b>Kasai Occidental</b>	5 417	4 730
<b>Total RDC</b>	75 259	69 000

Source : INS, *Atlas de l'organisation administrative de la RDC 2011*.

22. « Forced Displacement in 2017 », UNHCR, 2018.

23. J. Battory et T. Vircoulon, « 2017, une année non électorale. Cartographie analytique des "points chauds" de la République démocratique du Congo », *Notes de l'Ifri*, mars 2018.

24. L. de Saint Moulin, *Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo*, 2<sup>e</sup> édition revue et amplifiée, Kinshasa, CEPAS, 2011.

La comparaison des chiffres montre d'une part que l'*Atlas* s'aligne sur les données onusiennes pour la population totale, ce qui n'est pas le cas de l'INS. D'autre part que les divergences dans la répartition de la population par province sont importantes. Les estimations de l'*Atlas* sont inférieures à celles de l'INS sauf pour Kinshasa et le Nord et Sud-Kivu : tout en s'appuyant sur les données du recensement de 1984, Léon de Saint Moulin intègre dans ses calculs l'urbanisation de Kinshasa qu'alimente un exode rural très fort dans les deux provinces proches du Bas-Congo et du Bandundu. Il tient compte aussi de l'immigration rwandaise dans l'extrême est de la RDC, immigration à l'origine des conflits récurrents dans ces espaces frontaliers surplombés par les hauteurs démographiques de la crête Congo-Nil. Ces pondérations expliquent les écarts avec les chiffres de l'INS. Fondées sur de multiples informations en provenance des provinces, elles tiennent d'un « bricolage » statistique dont on doit se satisfaire faute de mieux dans l'attente d'un deuxième RGPH.

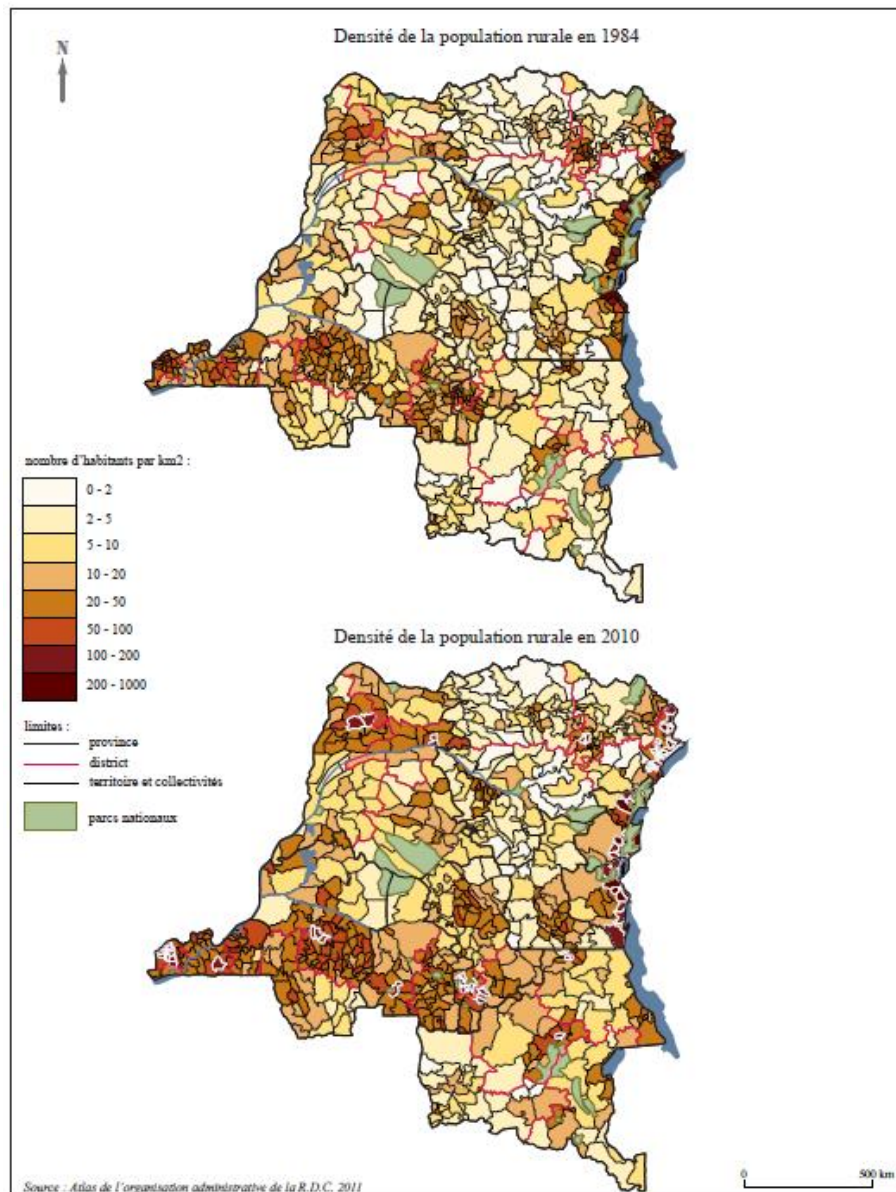
L'*Atlas* de l'organisation administrative de la RDC fournit des cartes détaillées à l'échelle des secteurs et chefferies<sup>25</sup>. La comparaison des densités rurales en 1984 (données du recensement) et en 2010 (estimations basées sur les chiffres de 1984 et les taux de croissance par territoire) montre que l'espace congolais dans son ensemble s'est rempli. Elle montre aussi que le contraste reste considérable entre des espaces de très faible densité dans le centre et la partie nord-est du pays et des espaces de densité moyenne à forte, de 20 à 200 habitants/km<sup>2</sup>, voire très fortes sur les hautes terres du Nord et du Sud-Kivu. Là encore il faudra attendre le deuxième RGPH pour valider ou infirmer les détails de cette géographie qui appréhende difficilement les mobilités. Le dispositif global du peuplement ne devrait pas en être affecté. Avec un centre « vide » correspondant largement à la forêt équatoriale, et des périphéries peuplées dont les plus denses se situent en position frontalière à l'est de la RDC, le territoire national manque de centralité géographique. Cet « espace écartelé<sup>26</sup> » représente une contrainte forte pour l'aménagement du territoire et favorise les tensions centrifuges.

---

25. Suite à la réforme territoriale inscrite dans la Constitution de 2006, le nombre de provinces est passé de 11 à 26. Chaque province est subdivisée en territoires (145) et villes, les territoires en secteurs (472) et chefferies (261).

26. J.-C. Bruneau et T. Simon, « Zaïre, l'espace écartelé », *Mappemonde*, n° 4, 1991, p. 1-5.

## Répartition et dynamique de la population rurale



Source : Atlas de l'organisation administrative de la RDC, 2011.

## L'urbanisation, moteur des transformations socio-spatiales

Les observations sur le terrain et les images satellitaires témoignent de la rapidité de l'urbanisation, à tous les niveaux statistiques, de la petite ville aux agglomérations millionnaires, la croissance de ces dernières étant particulièrement spectaculaire. Des enquêtes ponctuelles sur des thèmes

spécifiques (enquêtes socio-économiques, santé, emploi, accès à l'eau potable, etc.) et quelques recensements urbains comme celui de Lubumbashi réalisé en 2000 avec l'appui de la ville de Liège (il dénombra alors 1 200 000 habitants) fournissent des éléments chiffrés, certes partiels, mais qui donnent la mesure de la dynamique urbaine. Comme partout en Afrique subsaharienne les villes représentent le plus puissant moteur des mutations de l'espace et des sociétés. La comparaison des cartes des villes en 1960 (sur la base des chiffres du dernier recensement du Congo belge en 1958) et en 2010, élaborée par Saint Moulin, en donne une image saisissante<sup>27</sup>. De 400 000 en 1960, Kinshasa est passé à environ 10 millions d'habitants aujourd'hui. Lubumbashi et Mbuji-Mayi dépassent 1,5 million d'habitants, Kananga et Kisangani probablement 1 million. Le taux de population urbaine s'approche désormais des 45 %, contre 12 % en 1960. Depuis l'indépendance, le taux de croissance de la population urbaine a été trois fois supérieur à celui de la population nationale. En 2030 un Congolais sur deux résidera en ville, et 64 % en 2050 selon les dernières estimations des Nations unies<sup>28</sup>.

L'urbanisation remodèle le territoire congolais. Un axe majeur, grossièrement ouest-est, construit sur l'exploitation minière prend en écharpe le Congo méridional de Matadi à Lubumbashi, en passant par Kinshasa, Kikwit, Kananga et Mbuji-Mayi. Un axe nord-sud égrène son chapelet de villes sur les hautes terres de l'extrême Est, d'Uvira à Bunia, *via* Bukavu, Goma, Butembo, Béni. Les travaux du Bureau d'études d'aménagement et d'urbanisme (BEAU) soulignent l'importance de ces deux axes structurants<sup>29</sup>. Un troisième, moins dynamique mais qui pourrait se renforcer à l'avenir, suit la courbe du fleuve Congo de Kisangani à Mbandaka et Kinshasa. Ces trois axes dessinent un « anneau urbain<sup>30</sup> » gravitant autour du centre peu peuplé du territoire.

---

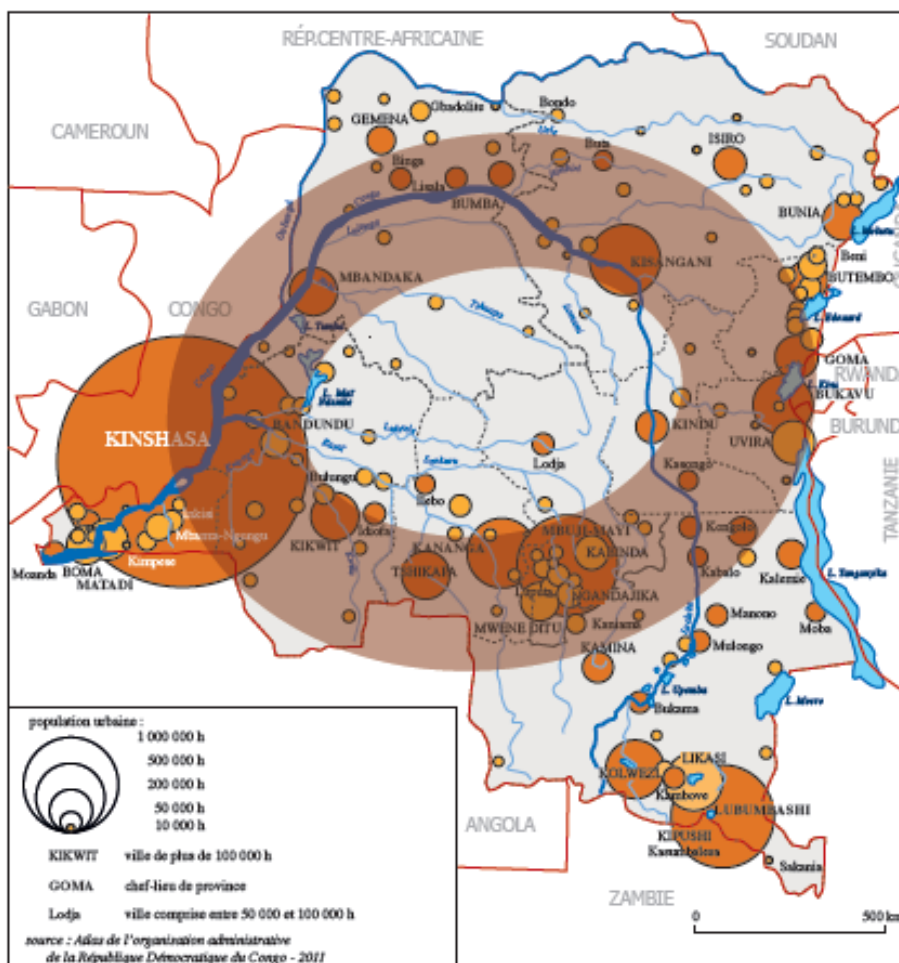
27. L. de Saint Moulin, *Atlas de l'organisation administrative, op. cit.* ; L. de Saint Moulin, « Villes et organisation de l'espace en République démocratique du Congo », *Tervuren & Paris, Cahiers Africains*, n° 77, Paris, L'Harmattan, 2010

28. *World Urbanisation Prospects : the 2018 Revision*, Nations unies, mai 2018.

29. Schéma national d'aménagement du territoire. Villes et infrastructures, Bureau d'études d'aménagement et d'urbanisme (BEAU), Kinshasa, 2004.

30. R. Pourtier, « Étude de la problématique sur les questions d'aménagement du territoire en des espaces stratégiques et des infrastructures structurantes de la RDC », *Étude nationale prospective, RDC vision 2035*, Ministère du Plan, Kinshasa, février 2013.

## L'anneau urbain



Source : d'après l'auteur.

Sur le plan démographique, le mouvement irrésistible d'urbanisation s'accompagne d'une diminution du taux de fécondité, d'autant plus sensible que la ville est peuplée.

**Tableau 4 : Taux de fécondité, enquête 2013-2014**

National	Rural	Urbain	Kinshasa
6,6	7,7	5,4	4,2

Sources : Ministère du Plan et Suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, Ministère de la Santé publique, 2014.

Les villes jouent leur rôle de ralentisseur démographique, mais comme leur solde migratoire, alimenté par l'exode rural, est très positif, leur croissance va continuer sur un rythme soutenu. Elles vont absorber la plus grande part de l'augmentation de population attendue chaque année (actuellement environ 2,7 millions de personnes). C'est pourquoi la question de l'accès des jeunes à l'activité économique va se poser beaucoup plus dans les villes que dans les campagnes. Du secteur informel à la marginalité et à la délinquance, la frontière est ténue. Mais comment pourrait-on gérer harmonieusement une agglomération dont la population a été multipliée par 25 depuis 1960 dans un contexte de stagnation si ce n'est de diminution du niveau de vie de la majorité des habitants avec une explosion des inégalités sociales ?

Les grandes villes, Kinshasa en tête, sont devenues des lieux de forte tension cristallisant les oppositions politiques, faisant craindre des mobilisations massives de jeunes en situation précaire, au futur incertain, qu'il n'est pas difficile d'instrumentaliser. Les manifestations contre le maintien au pouvoir de Joseph Kabila mobilisent un grand nombre de jeunes. De même, lors des « marches des chrétiens » du 25 février 2018, ce sont des membres de la jeunesse du PPRD, les « jeunes leaders », qui se sont déployés dans la cathédrale Notre-Dame du Congo de Kinshasa pour manifester leur opposition au Comité laïc de coordination (CLC)<sup>31</sup>. Quel que soit le parti politique, la jeunesse représente une ressource inépuisable de mobilisation. Mais aussi une source d'insécurité : Kinshasa compterait au moins 20 000 *shégués*, enfants des rues, poussés à la délinquance et à la prostitution pour survivre, parfois même organisés en véritables gangs de jeunes, les *kulunas*. Ce chiffre, répété depuis 10 ans<sup>32</sup> serait très en dessous de la réalité selon le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) : un rapport de 2017 avance le chiffre de 35 000 <sup>33</sup>.

En contrepoint de cette crainte qui ne date pas d'aujourd'hui, de nombreux analystes misent sur la « classe moyenne » pour résoudre l'aporie d'une urbanisation africaine sans industrialisation rompant avec tous les modèles connus. Les incessantes transformations du paysage urbain de Kinshasa, les lotissements pour classe moyenne construits par les Chinois telle que la Cité du Fleuve – sur le modèle des *gated communities* – sont des indicateurs de dynamiques en cours dont bénéficie une classe moyenne en constante expansion. Définir cette classe moyenne n'est cependant pas

---

31. « Kinshasa : les jeunes leaders du PPRD envahissent la cathédrale Notre-Dame du Congo », Radio Okapi, 25 février 2018, disponible sur : [www.radiookapi.net](http://www.radiookapi.net).

32. « La survie au quotidien des enfants des rues de Kinshasa », RTBF, 21 décembre 2008, disponible sur : [www.rtbfb.be](http://www.rtbfb.be).

33. L.-M. Aguilar, « Évaluation de projets “enfants de la rue” à Kinshasa, RD Congo », Misereor et Kindermissionswerk, avril 2017.

chose aisée comme le montrent les écarts considérables entre les définitions proposées par différents organismes, de la plus inclusive, celle de la Banque africaine de développement (revenu situé entre 2 et 20 \$ par personne et par jour), à d'autres beaucoup plus restrictives (Banque mondiale, Agence française de développement<sup>34</sup>).

Comme dans toute l'Afrique tropicale qui, là encore, se distingue du reste du monde, la rapide urbanisation du Congo ne s'accompagne pas d'une diminution de la population rurale. Celle-ci continue en effet à croître malgré l'exode rural : la population rurale pourrait être en 2050 de 72 millions, contre 44 millions en 2015, la population urbaine dépassant quant à elle les 120 millions. L'emballement démographique touche aussi bien les campagnes que les villes, même s'il revêt des formes diverses selon les lieux, en fonction en particulier des densités de population et des conditions locales d'accès aux ressources. La situation est surtout tendue dans les espaces de forte densité de l'Est congolais où la terre est au cœur de conflits récurrents entre « autochtones » et « allochtones », mais des conflits peuvent surgir n'importe où pour des questions de rivalités de droits d'accès à la forêt, la terre ou l'eau. Le flou juridique devient facteur de conflit quand la croissance démographique engendre l'insécurité foncière.

## La question cruciale de la fécondité

La variable essentielle de la croissance de la population est le taux de fécondité : la RDC fait partie des 5 pays au monde, tous africains, où ce taux dépasse, en 2017, 6 enfants par femme (Angola, Niger, RDC, Somalie, Tchad). Toutes les études montrent que la fécondité congolaise se maintient à des niveaux très élevés. L'hypo-fécondité des populations de la Cuvette qui avait tant intrigué médecins et anthropologues belges au point qu'ils avaient avancé la thèse de la « neurasthénie raciale » a comme par enchantement disparu avec l'indépendance<sup>35</sup>.

La fécondité est d'autant plus forte que l'activité sexuelle commence tôt. Selon une étude récente<sup>36</sup>, 28 % des adolescentes de 15 à 19 ans auraient commencé leur vie féconde. Pourcentage très élevé, à rapprocher de celui des mariages précoces qui concerneraient 12 % des filles de moins de 15 ans, 39 % pour la classe d'âge 15-19 ans.

---

34. C. Nallet, « Identifier les classes moyennes africaines. Diversité, spécificités et pratiques de consommation sous contrainte », *Notes de l'Ifri*, décembre 2015.

35. A. Romaniuk, *La fécondité des populations congolaises*, Mouton, 1967.

36. « Planification familiale. Plan stratégique national à vision multisectorielle », Kinshasa, Ministère de la Santé, 2014.

Le nombre d'enfants est toujours perçu comme une bénédiction, une valeur essentielle de la vie. La famille déclarative idéale compte 6 enfants pour les femmes, 7 pour les hommes. Difficile dans ces conditions d'appliquer des politiques de contrôle des naissances. Le recours à la contraception en RDC est en effet un des plus faibles au monde : selon l'enquête démographique et de santé de 2013-2014, seulement 19 % des femmes y ont recours, dont 11 % avec des méthodes dites traditionnelles, et seulement 8 % avec des méthodes modernes, principalement en milieu urbain<sup>37</sup>. La « révolution contraceptive », accomplie lorsqu'une méthode de contraception est utilisée par 60 à 85 % des femmes en union de 15 à 49 ans, n'a pas eu lieu au Congo, contrairement à la plupart des pays émergents. On observe certes un léger progrès (les méthodes modernes ne touchaient que 6 % de la population lors de l'enquête précédente en 2007), mais beaucoup reste à faire.

Cette question est fondamentale pour l'avenir du Congo. Dans une étude très argumentée, réalisée sous la direction du démographe Jean Pierre Guengant, une projection de la population de la RDC en 2050 en fonction du degré de diffusion de la contraception aboutit à des résultats mettant en exergue son rôle essentiel sur les dynamiques démographiques à venir<sup>38</sup>. Les trois hypothèses retenues montrent l'ampleur des écarts (46 millions d'habitants) à l'horizon 2050.

**Tableau 5 : Hypothèses pour la croissance démographique en RDC à l'horizon 2050 (en million d'hab.)**

<b>Hypothèse basse</b>	<b>139</b>
<b>Hypothèse intermédiaire</b>	160
<b>Hypothèse haute</b>	185

Source : Guengant, 2014.

Aujourd'hui, la révolution contraceptive est encore balbutiante et la transition démographique toujours bloquée. La mortalité s'est effondrée, sans que la natalité suive. La mortalité juvénile (0-5 ans) demeure certes élevée en comparaison de la moyenne mondiale, mais elle a fortement

37. Deuxième enquête démographique et de santé (EDS-RDC 2013-2014), Ministère du Plan et Suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, Ministère de la Santé publique, Measure DHS, ICF International, Rockville, Maryland, septembre 2014.

38. J.-P. Guengant (dir.), « Bénéficiaire du dividende démographique ? : Replacer la population au centre des trajectoires de développement de la République Démocratique du Congo », PARSS, AFD, IRD, mai 2014.



régressé, passant d'environ 150 pour mille à 100 pour mille en dix ans, ce qui a pour effet d'accélérer la croissance de la population. L'écart entre les courbes de mortalité et de fécondité, à l'instar de l'ensemble de l'Afrique tropicale, crée une situation de croissance démographique totalement inédite.

**Tableau 6 : Principaux paramètres démographiques, année 2017**

Population (en millions)	Densité au km <sup>2</sup>	Projection 2050	Natalité ‰	Mortalité ‰
81,3	35	197	42	9,7

Mortalité infantile ‰	ISF	0-14 ans (en %)	+ 60 ans (en %)	Espérance de vie
66	6	46	5	60

Source : *World Population Prospects: the 2017 Revision*.

Conséquence d'une fécondité très élevée et d'une espérance de vie encore relativement faible, la population congolaise compte parmi les plus jeunes du monde (45 % de moins de 15 ans) et le restera longtemps encore. C'est pourquoi la question de la jeunesse et de son insertion dans la vie active revêt une importance cardinale.

# Transition démographique et développement

Les liens de causalité entre les données démographiques et le développement sont particulièrement complexes à analyser, d'autant que les données quantitatives sont sujettes à caution. Plus encore que pour la population, les chiffres concernant le revenu national divergent selon les organisations qui les produisent et les méthodes de calcul. La Banque mondiale évalue le PIB par habitant à 450 dollars en 2016 (800 dollars en parité de pouvoir d'achat), soit moins qu'en 1980 en dollars constants. Pour 2016, le Fonds monétaire international (FMI) avance le chiffre de 495 dollars. Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 2) quant à lui évaluait le PIB à 194 dollars en 2010 avec une projection à 317 dollars en 2015. Au demeurant, ces chiffres ne reflètent qu'imparfaitement la réalité des conditions de vie au quotidien étant donné l'importance du secteur informel dans l'économie urbaine.

Au début des années 1990, au moment où le Zaïre s'enfonçait dans la crise, Jean-Claude Willame constatait : « Statistiquement, le Zaïrois est un mort en sursis<sup>39</sup> ». Un quart de siècle plus tard, les Congolais sont toujours là, deux fois plus nombreux, toujours aussi statistiquement pauvres mais preuve vivante que la réalité humaine est irréductible à quelque équation chiffrée que ce soit. Ces réserves faites sur la validité et la signification des chiffres, les évolutions d'ensemble ne font guère de doute. La RDC est un des rares pays plus pauvre aujourd'hui que dans les premiers temps de l'indépendance. La courbe de croissance du PIB par habitant a décroché de celle de la population depuis la fin des années 1970 jusqu'au début des années 2000. Depuis lors, la relance de l'économie, pour importante qu'elle soit (croissance de l'ordre de 5 % par an en moyenne) doit faire face à un investissement démographique très lourd dû à une croissance démographique annuelle de plus de 3 %. Ce constat appelle une double interrogation : pourquoi le maintien d'une attitude nataliste ? Le développement est-il concevable sans transition démographique ?

---

39. J.-C. Willame, *L'Automne d'un despotisme. Pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années 1980*, Paris, Karthala, 1992.

## Comportements natalistes et « révolution contraceptive »

On sait qu'il est plus simple d'agir sur la mortalité que sur la natalité. De ce point de vue, la RDC enregistre d'assez bonnes performances (couverture vaccinale notamment). Que le taux de mortalité soit tombé à moins de 10 pour mille, dans une population très jeune il est vrai, en est la preuve. En revanche, le deuxième volet de la transition démographique est à peine entrouvert, pour plusieurs raisons. Tout d'abord l'inertie des comportements. La mémoire, explicite ou inconsciente, rappelle que dans un passé pas très lointain il fallait mettre au monde beaucoup d'enfants dans l'espoir qu'il en resterait quelques-uns pour assurer une protection dans les années de vieillesse. Ces attitudes d'« ancien régime démographique » perdurent, d'autant que l'État remplit très mal, ou pas du tout, sa fonction de protection des aînés, les systèmes de retraite ne touchant qu'une petite fraction de la population.

À ces facteurs d'inertie s'ajoute en outre l'idée, communément admise, notamment parmi les élites et la classe politique congolaise, que le pays peut supporter sans difficulté une population plus nombreuse, voire qu'il en a besoin pour se développer. Parmi les arguments avancés, il est souvent fait référence à la faible densité moyenne de la population (35 habitants/km<sup>2</sup>) dans un territoire très étendu et « regorgeant » de ressources naturelles selon l'expression consacrée. Le pays dont on se plaît à rappeler qu'il est « 77 fois plus étendu que la Belgique » mérite une population à la hauteur de ce qui devrait être sa puissance régionale. Par ailleurs, la croissance démographique représente d'une certaine manière une revanche sur la ponction consécutive à la traite esclavagiste et sur celle, plus proche, de la saignée démographique des premières décennies de colonisation qui subirent, outre la brutalité coloniale, un choc épidémiologique d'une grande violence.

La représentation constamment véhiculée d'un pays aux riches potentialités – un « scandale géologique » répète-t-on depuis plus d'un siècle – joue aussi son rôle. L'hymne national, le « Debout Congolais », de 1960, repris après la parenthèse de « La Zaïroise » ne proclame-t-il pas « Bien-aimé Congo. Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur ». Le paradoxe et le drame du Congo résident dans le fait que dans ce pays potentiellement riche, l'immense majorité de la population vit dans une pauvreté réelle.

Dans la croyance souvent partagée en Afrique tropicale que « le développement est le meilleur des préservatifs », les pouvoirs publics se sont montrés indifférents à la question démographique en refusant de voir que

sans contraception il n'y a pas de développement possible, si du moins on considère comme une loi ce qui s'est passé dans tous les pays aujourd'hui développés. La variable « population » n'a été prise en considération, jusqu'à tout récemment, que dans son volet santé, santé de la reproduction et depuis les années 1980 dans la lutte contre le VIH/sida. En attestent le document de « Politique nationale de population de 1987, et plus récemment la « Déclaration de politique nationale de population » de 2007 à l'origine de la création d'un « Comité national de population » (CONAPO).

Une prise de conscience de l'urgence démographique se dessine cependant. Le DSRP 2 (2011-2015) annonçait timidement ce changement : « le taux de croissance démographique de 3,1 % par an reste préoccupant et préjudiciable au développement économique du pays<sup>40</sup> », sans poser toutefois explicitement la question de la fécondité.

Un « Plan stratégique national à vision multisectorielle (2014-2020)<sup>41</sup> » aborde pour la première fois de front la question démographique, son objectif étant d'« améliorer les conditions sociales de base de la population congolaise grâce à la maîtrise de la démographie ». L'accès à une contraception moderne constitue le cœur du document : « L'augmentation de l'utilisation de la contraception moderne, qui fait l'objet de ce plan, devrait permettre un ralentissement de la croissance démographique », grâce à quoi « le pays s'engagerait sur le chemin de la “révolution contraceptive” ».

Concrètement, le Plan vise l'accès à une contraception moderne d'au moins 19 % des femmes d'âge fécond en 2020. L'objectif est modeste en comparaison de la moyenne mondiale d'environ 65 %, mais ambitieux eu égard aux moyens humains, financiers, logistiques de la RDC. Il sera évidemment difficile de résorber les écarts entre provinces et entre villes et campagnes, plus de la moitié des zones de santé ne disposant pas de services de planification familiale. En outre, comme l'indique le rapport de l'UNFPA 2015, les défis logistiques sont considérables, étant donné « la faible coordination, les difficultés de dédouanement et d'entreposage ainsi que le transport et la distribution » des préservatifs. Les faiblesses organisationnelles structurelles de la RDC sont ici pointées du doigt.

---

40. « Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) 2 - 2011-2015 », Kinshasa, Ministère du Plan, 2011.

41. « Planification familiale. Plan stratégique à vision multisectorielle (2014-2020) », Kinshasa, Ministère de la Santé, 2014.

Une étude récente élaborée pour le PNUD par l'Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques (ICREDES)<sup>42</sup> insiste sur le fait que « la maîtrise de la pression démographique est une condition nécessaire pour atteindre l'émergence » et que la RDC doit « changer son modèle de fécondité ». L'étude préconise « l'engagement du pays dans une "révolution contraceptive" par la mise en place d'une stratégie de diffusion très rapide de la contraception ». Il ne s'agit certes que d'un des nombreux rapports produits chaque année sur les questions de développement, mais la prise de position très claire en faveur d'une accélération de la transition démographique en agissant sur le levier de la fécondité annonce la fin d'un tabou.

**Tableau 7 : Taux de prévalence contraceptive moderne : d'énormes écarts régionaux<sup>43</sup>**

<b>Kinshasa</b>	14,1
<b>Bandundu</b>	5
<b>Nord-Kivu</b>	13
<b>Orientale</b>	4
<b>Bas-Congo</b>	10,3
<b>Équateur</b>	3
<b>Sud-Kivu</b>	9,5
<b>Kasaï oriental</b>	2,1
<b>Maniema</b>	6
<b>Kasaï occidental</b>	1,9
<b>Katanga</b>	5,6

Source : Enquête démographique et de santé, 2007.

## De nouveaux facteurs de changement

Les projections de population en 2050 commencent à inquiéter les responsables politiques. Même si, en théorie, la RDC, détentrice des plus importantes réserves foncières du continent, peut faire face à l'accroissement d'une population encore majoritairement rurale – ce qui explique sa résilience aux crises économiques des dernières décennies – une

42. « Croissance inclusive, développement durable et défi de la décentralisation en République démocratique du Congo », *Rapport national sur le développement humain 2016*, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2017.

43. Données établies dans le cadre des anciennes provinces.

croissance démographique trop rapide crée des déséquilibres sociaux et générationnels générateurs de conflits. Le nombre ne peut plus être pris comme condition de la puissance.

Face aux défis de l'explosion démographique, la RDC ne manque pas d'atouts. Elle ne se trouve pas dans la situation sans issue du Sahel car elle dispose de réserves foncières considérables, évaluées à 80 millions d'hectares cultivables par Eric Tollens<sup>44</sup>. Ces évaluations théoriques soulèvent cependant un problème majeur : la contradiction entre la valorisation du potentiel agricole et la protection du massif forestier au nom des enjeux planétaires de lutte contre la déforestation dans l'objectif de limiter les rejets de CO<sub>2</sub>. Entre le foncier et le forestier, le gouvernement devra arbitrer, ce qui ne sera pas sans incidence sur les dynamiques spatiales de population. Jusqu'à présent, les faibles densités dans la « Cuvette » ont protégé la forêt équatoriale. Les projets REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts<sup>45</sup>) devraient valoriser les actions de protection des environnements forestiers, mais leur complexité rend leur mise en œuvre problématique. Par ailleurs, la RDC n'est pas à l'abri de la pression exercée depuis quelques années par l'accaparement de terres (*land grabbing*) sur le continent africain. L'opacité entourant les attributions de terres à des investisseurs européens, américains ou asiatiques (chinois, indiens, moyen-orientaux) ne permet pas d'en mesurer l'ampleur, mais les conflits opposant communautés villageoises et entreprises agro-industrielles tendent à se multiplier, par exemple dans le district de Yahoma (province de Tshopo) où le groupe canadien Feronia exploite les palmiers à huile sans respecter les droits fonciers coutumiers. Les faibles densités générales n'excluent pas les conflits à l'échelle locale. Ces derniers ne se limitent d'ailleurs pas à la terre : les affrontements violents entre Enyele et Monzaya en 2009 et 2010 dans la province d'Equateur renvoient à un conflit latent depuis les années 1940 pour l'accès aux étangs de pêche de la région de Dongo.

Les enjeux pour l'accès aux ressources naturelles sont intrinsèquement liés à la croissance démographique et à ses conséquences tant sociales qu'environnementales.

Le diptyque population/développement fait place au triptyque population/développement/environnement. C'est dans ce cadre global qu'il convient d'évaluer les réalités présentes et les perspectives de la RDC.

---

44. E. Tollens, « Les parcs agro-industriels et l'agriculture familiale. Les défis du secteur agricole en RDC », *Conjonctures congolaises*, 2015, p. 147-158.

45. Stratégie-cadre nationale REDD de la République Démocratique du Congo, ONU-REDD (FAO, PNUD, PNUE), Forest Carbon Partnership, Kinshasa, 2012.

## Le « dividende démographique », un horizon atteignable ?

Le dividende démographique est devenu un maître-mot de l'analyse démographique des pays en développement<sup>46</sup>. Il se manifeste lorsque les courbes de fécondité et de mortalité atteignent une configuration dans laquelle la population active n'a pas à supporter le poids de personnes âgées encore peu nombreuses et où, le taux de fécondité baissant rapidement, le pourcentage des jeunes à charge diminue, allégeant notamment les coûts élevés consacrés à la santé de la mère et de l'enfant et à la scolarisation. La réduction du taux de dépendance ouvre une « fenêtre d'opportunité » que les tigres et autres dragons asiatiques ont su mettre à profit.

Maintes instances africaines se sont emparées du concept. La 7<sup>e</sup> Conférence africaine sur la population tenue à Johannesburg du 30 novembre au 5 décembre 2015 avait pour thème « Dividende démographique en Afrique : Perspectives, opportunités et défis ». La 7<sup>e</sup> Conférence africaine sur la santé et les droits sexuels et reproductifs tenue à Accra du 10 au 12 février 2016 s'intitulait « Réaliser le dividende démographique en Afrique : l'importance cruciale de la santé et des droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes ». Le sommet de l'Union africaine en juillet 2017 à Kigali s'était donné pour thème : « tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ».

La question démographique est désormais posée, du moins au plan du discours et des intentions. Que de grandes réunions internationales l'abordent, principalement sous l'angle de la jeunesse, constitue un signe positif, mais il y a loin des paroles aux actes. Les résistances culturelles sont nombreuses et la volonté politique incertaine. Les changements ne se feront pas du jour au lendemain d'autant que la fécondité touche à l'intime, mais ils sont nécessaires car « sans une transformation des mentalités, il n'y aura pas de développement<sup>47</sup> ».

Les lignes finissent par bouger. En 2015, sous le gouvernement de Matata Ponyo, une « Task Force sur le dividende démographique » a été mise en place, et pour la première fois dans l'histoire du Congo le gouvernement a débloqué une somme de 2,5 millions de dollars pour l'achat de préservatifs. C'est peu à l'échelle des immenses besoins du pays – l'UNFPA fournit à lui seul 5 millions de dollars pour l'achat de produits de

---

46. J.-P. Guengant, « Comment bénéficier du dividende démographique. La démographie au centre des trajectoires de développement », AFD, 2011.

47. « Croissance inclusive, développement durable et défi de la décentralisation en République démocratique du Congo », *op. cit.*

santé de la reproduction et forme des agents de distribution sur base communautaire – mais significatif d'un changement d'attitude vis-à-vis du laisser-aller antérieur. Des ONG internationales ou issues de la société civile, des groupes de femmes se mobilisent en faveur de l'accès aux préservatifs, prolongeant des actions initiées lors des campagnes de protection contre le sida.

Si la baisse rapide de la fécondité est une condition nécessaire à la mise en mouvement du cercle vertueux du développement, elle n'est pas suffisante. L'effectivité du dividende démographique suppose la convergence d'un faisceau de paramètres : un capital humain d'un bon niveau de formation, une capacité d'épargne et d'investissement accompagnée de la création d'emplois pour les jeunes, des garanties juridiques et institutionnelles pour les investisseurs, notamment étrangers, une gouvernance de qualité et avant tout l'adhésion des femmes. Autant de conditions qui sont loin d'être réunies en RDC.



# Démographie, compétition pour les ressources et conflits

Tout conflit est multidimensionnel. La démographie n'en est qu'une variable, plus ou moins importante selon les époques et les lieux. La RDC en est l'illustration avec ses conflits récurrents articulant séquelles de la colonisation, pillage des ressources, compétition foncière, difficultés d'insertion des jeunes dans l'économie, revendications identitaires, violences de groupes armés incontrôlés sur fond d'enjeux internationaux et stratégies du désordre comme moyen de perpétuation du pouvoir politique.

L'analyse des conflits sous-estime généralement la dimension démographique. Celle-ci n'a certes pas grand-chose à voir avec les ratés de l'indépendance quand les espoirs de changement se sont brisés sur la sécession du Katanga et l'assassinat de Lumumba. Mais les guerres civiles, les soulèvements paysans se sont nourris de la mobilisation d'une population jeune, annonciatrice du recrutement d'enfants-soldats qui marque la décennie du chaos et réapparaît sporadiquement dans l'extrême est du Congo où l'horizon d'une pacification durable se dérobe sans fin.

Les conflits au Kivu et en Ituri sont liés, d'une façon ou d'une autre, à la démographie qui depuis quelques décennies aggrave la compétition pour l'accès aux ressources. Ils pourraient préfigurer d'autres conflits dans des espaces aujourd'hui relativement « libres » mais que la croissance de la population expose à une raréfaction progressive du disponible foncier, non pas à l'échelle des grands espaces, mais à celle, locale, des terroirs, véritables arènes des compétitions foncières.

Dans les années 1980, le Masisi (à l'ouest de Goma) était cité comme exemple d'auto-développement. Les produits frais, fromages et viande étaient expédiés par avion à Kinshasa. Dans le même temps, le Bureau pour le développement agricole de l'Ituri (BPA) améliorait la production bovine dans la région de Bunia. Le gouvernement s'était engagé à allonger la piste de l'aéroport pour recevoir des moyens-porteurs qui transporteraient la viande vers Kinshasa. Las, le volet aéroport s'est envolé dans la corruption, entraînant l'échec de toute la chaîne de valeur, abattoir à l'abandon et troupeau surnuméraire générateur de conflit entre éleveurs et agriculteurs. Lorsque l'Ituri bascula dans la guerre, le terreau était prêt pour un

affrontement entre les éleveurs Héma (apparentés à ceux de l'Ouganda) et les cultivateurs Lendu<sup>48</sup>.

Dans les deux cas, la genèse des conflits est en rapport avec l'accroissement des densités et l'exacerbation de la compétition pour les terres de culture et les pâturages. La question de la « saturation foncière » est certes complexe : l'intensification des cultures, les gains de productivité, la multi-activité, etc., repoussent les limites critiques du surpeuplement<sup>49</sup>. Dans les années 1970, certains auteurs évoquaient déjà le surpeuplement au Kivu<sup>50</sup>, alors que les densités les plus fortes ne dépassaient pas 150 habitants/km<sup>2</sup>. En 1984 quelques collectivités atteignaient les 300 habitants/km<sup>2</sup>. Ces densités ont aujourd'hui probablement doublé, mais elles sont loin d'atteindre par exemple celles de l'île de Java (densités rurales pouvant dépasser 1000, parfois 2 000 habitants/km<sup>2</sup>). Les contextes technico-culturels ne sont cependant pas comparables, tandis que la brutalité de la croissance démographique congolaise n'a pas laissé le temps d'adaptation nécessaire pour apporter une réponse technique et sociale au défi du nombre.

Nord et Sud-Kivu sont depuis longtemps des terres d'émigration pour les Rwandais, anciennement pour les éleveurs tutsis à la recherche de pâturages, puis dans le sillage de la colonisation qui puisa la main-d'œuvre agricole et industrielle dont ses entreprises avaient besoin au réservoir rwandais. Les flux incessants de Banyarwanda (originaires du Rwanda) sont à l'origine des tensions avec les autochtones dès lors que ceux-ci virent le contrôle sur leurs terres leur échapper. Dans la période confuse des révoltes post-indépendance, la guerre « Kanyarwanda » de 1963-1965 opposa les autochtones (Nande, Hunde, Nyanga) aux Banyarwanda. Elle préfigure les massacres ethniques de 1993 au Masisi, massacres en rapport avec le nombre sans cesse croissant de rwandophones. Selon les services d'immigration du Nord-Kivu, en 1990 le Masisi aurait compté 320 000 étrangers (Rwandais) pour une population totale de 493 000, chiffres à prendre évidemment avec beaucoup de prudence, d'autant que la question de la nationalité n'a cessé de brouiller les identités<sup>51</sup>. L'arrivée massive des réfugiés hutus en 1994, l'emprise du Rwanda consécutive à la prise du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, et la guerre civile de 1998-2002 ont profondément déstabilisé l'est du Congo, sans que cesse la pression

48. T. Vircoulon, « L'Ituri ou la guerre au pluriel », *Afrique contemporaine*, n° 215, 2005, p. 129-146.

49. E. Boserup, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 1970.

50. H. Nicolăi, *La répartition et la densité de la population au Kivu*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'outre-mer, 1998.

51. R. Pourtier, « La guerre au Kivu : un conflit multidimensionnel », *Afrique contemporaine*, n° 180, octobre-décembre 1996, p. 15-38.

migratoire rwandaise. C'est cette pression sur les terres qui est à l'origine des milices Mayi-Mayi, initialement constituées pour la défense de leur terroir par les populations qui se revendiquent comme autochtones. Ces groupes peu structurés se recomposent sans cesse (Yakutumba au Sud-Kivu ou Nduma Defense du Congo au Nord-Kivu en 2017), contribuant à l'insécurité régionale qui n'a pas cessé depuis les années 1990<sup>52</sup>.

Personne jusqu'à présent n'est parvenu à trancher le nœud gordien d'une nasse démographique où s'entremêlent les intérêts concurrents de groupes rivaux pour l'accès à la terre et aux ressources minières<sup>53</sup> depuis les dernières années du xx<sup>e</sup> siècle. Les milices locales traduisent le désarroi de populations désemparées qui tentent de protéger leur terroir menacé mais sont entraînées dans les violences brouillonnes de sociétés dérégées dans le contexte d'anomie d'un État dont les forces armées entretiennent le désordre plus qu'elles n'œuvrent à la pacification. Implacable leçon de la démographie : des sociétés qui valorisaient autrefois l'accueil des étrangers les rejettent quand leur nombre menace leur maîtrise foncière et les prérogatives politiques qui lui sont associées.

---

52. Voir les études très informées d'International Peace Information Service (IPIS) d'Anvers.

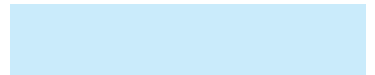
53. Étude sur le rôle de l'exploitation des ressources naturelles dans l'alimentation et la perpétuation des crises de l'Est de la RDC, International Alert, octobre 2009.

# Conclusion

Le prétexte qu'au Congo « il y a de la place », ce qui est vrai sauf aux frontières orientales, ne saurait occulter l'impact économique, social et environnemental de l'accroissement, sur un rythme exceptionnellement rapide, du nombre des hommes. Disposer d'espace est un atout incontestable. Les réserves en capital foncier permettent l'ouverture de fronts pionniers, mais ceux-ci se heurteront aux objectifs de préservation des espaces forestiers, puits de carbone et réserves de biodiversité. Gérer cette contradiction est un premier défi dont l'issue dépendra de la qualité de la gouvernance.

Le second défi concerne la capacité de l'économie congolaise à répondre aux attentes d'une jeunesse en croissance exponentielle, et au choc de l'urbanisation. L'investissement démographique est tel, en particulier dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, de l'éducation et de la formation professionnelle d'une population dont les deux tiers ont moins de 25 ans, qu'il obère la possibilité de bénéficier à court et moyen terme d'un dividende démographique. Il faut sans cesse répéter que la marche vers l'émergence n'a aucune chance d'aboutir sans accélération de la transition démographique, c'est-à-dire sans une diminution aussi rapide que possible du taux de fécondité. Des pays dont on disait il y a quelques décennies qu'ils n'y parviendraient pas à cause du carcan de l'islam, comme la Tunisie ou l'Iran, ont réalisé cette révolution. La RDC, comme l'ensemble de l'Afrique tropicale, ne pourrait-elle pas y parvenir ? Il n'y a pas de malédiction dans l'histoire. Mais le temps presse.





**ifri**

institut français  
des relations  
internationales